Droit des sociétés

ECTS : 3

Enseignant responsable : Anne-Sophie DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente les règles spéciales à chaque type de société, qu'il s'agisse de leur formation, de leur fonctionnement ou de leur dissolution. Il s'attache également, en présentant les principales formes possibles de sociétés, à mettre en évidence, au-delà des règles communes qui s'appliquent à elles, leurs spécificités.

PREMIERE PARTIE : LES DIFFRENTES FORMES DE SOCIETES

TITRE I : LA SOCIETE ANONYME

CHAPITRE I : CONSTITUTION

Section I : Conditions de fond

Section II : Conditions de forme

CHAPITRE II : ORGANISATION

Section I : Les dirigeants

Section II : Les droits des actionnaires

Section III : Les contrôles

§ 1 : Contrôle interne

§ 2 : Le contrôle des commissaires aux comptes

TITRE II : LES AUTRES SOCIETES A RISQUE LIMITE

CHAPITRE I : LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Section I : Constitution

§ 1 : Création d'une S.A.S., société nouvelle

§ 2 : Transformation d'une société en SAS

Section 2 : Organisation de la S.A.S.

§ 1 : La direction de la société

§ 2 : Les associés

CHAPITRE II : LA SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Section 1 : Constitution

Section 2 : Organisation

§ 1 : Mutations des droits sociaux

§ 2 : Mutation de la structure sociétaire

CHAPITRE III : LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)

Section 1 : Constitution

Section 2 : Organisation de la S.A.R.L.

§ 1 : Les dirigeants

§ 2 : Les associés

SECONDE PARTIE : RESTRUCTURATIONS ET GROUPES DE SOCIETES

TITRE I : LES RESTRUCTURATIONS

TITRE II : LES GROUPES DE SOCIETES

Compétences à acquérir :

Les étudiants devront connaitre les règles spéciales applicables aux différentes formes sociales. Ils devront être capables de lire un arrêt et de résoudre un cas pratique en ce domaine.

Pré-requis obligatoires

Les cours d'introduction au droit et de Droit des obligations.

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen

Coefficient : 1.00

Bibliographie, lectures recommandées :

Les ouvrages de droit spécial des sociétés dans leur dernière édition.